

03/2016

EUROPEAN TRADE UNION COMMITTEE FOR EDUCATION
COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION

**Rapport sur le séminaire de formation con-
joint
du CSEE et de l'ETUI**

*Promouvoir l'égalité des genres au travers du
dialogue social dans la profession enseignante*

Sliema, du 09 au 11 Mars 2016



etui.

Also available in English under the title:

Report on the joint Training Seminar of ETUCE and ETUI 'Promoting Gender Equality through social dialogue in the teaching profession'.

La reproduction partielle ou totale de cette publication est permise sans autorisation. Cependant, le nom du CSEE doit être mentionné et une copie de l'ouvrage ou du document doit être envoyée au secrétariat du CSEE.

Publié par le Comité syndical européen de l'éducation - Bruxelles 2016



Ce projet a été financé avec le soutien de l'Union européenne. Cette publication n'engage que son auteur et l'Union européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Egalité des genres dans la profession enseignante	5
3. Egalité des genres : une perspective européenne.....	7
5. Promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation	8
6. Egalité dans les politiques, les structures et les activités	9
6.1 Rita Catania, MUT, Malte	9
6.2 Yanka Takeva, SEB, Bulgarie.....	9
6.3 Joaquim Santos, FNE, Portugal.....	10
7. Sessions en groupes de travail et discussion plénière.....	11
7.1 Améliorer les compétences des enseignant(e)s et le dialogue social pour la promotion de l'égalité des genres dans la profession enseignante.....	11
7.2 Mise en œuvre de pratiques et de développements aux niveaux national et régional	12
7.3 Intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans la négociation collective: pratiques et stratégies syndicales.....	12
8. Débat en panel.....	14
9. Conclusion.....	15
10. Abréviations	17

1. Introduction

Le séminaire de formation « *Promouvoir l'égalité des genres au travers du dialogue social dans la profession enseignante* » s'est tenu à Sliema, à Malte, du 09 au 11 mars 2016. Ce séminaire, soutenu financièrement par l'Union européenne, était organisé conjointement par le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) et l'Institut syndical européen (ETUI), le centre indépendant de recherche et de formation des syndicats européens de l'éducation.

Il avait pour objectif de fournir davantage d'informations sur la manière de promouvoir l'égalité des genres dans la profession enseignante au travers des instruments de dialogue social et de négociation collective et portait principalement sur les conditions de travail des femmes, le genre et le statut dans la profession enseignante et les femmes dans les processus décisionnels des syndicats d'enseignant(e)s.



Le premier séminaire de formation de l'ETUI et du CSEE sur l'égalité des genres dans la profession enseignante a rassemblé 25 délégué(e)s représentant l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie, la Russie, le Tadjikistan, l'Ukraine, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, l'Allemagne, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Monténégro, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni



« L'égalité n'est présente que là où nous sommes tous et toutes égaux et égales. »

Dans ses mots de bienvenue, **Mike Jennings** a réaffirmé la nécessité pour les syndicats d'enseignant(e)s de poursuivre et de renforcer leurs efforts vers l'égalité des genres.

et Malte. Les délégué(e)s des syndicats d'enseignant(e)s de toute l'Europe se sont rassemblé(e)s pour discuter des étapes nécessaires aux différents niveaux décisionnels pour atteindre l'égalité des genres dans la profession enseignante. Pour ouvrir le séminaire, **le Président de la réunion, Mike Jennings**, membre du Bureau du CSEE, a déclaré que les syndicats d'enseignant(e)s doivent poursuivre leurs efforts pour atteindre l'égalité des genres.

Dans sa présentation sur le travail de l'ETUI, **Andrea Husen-Bradley**, Responsable de formation -ETUI, a souligné le fait que l'éducation peut jouer un rôle clé dans le changement des mentalités.

Rita Catania, responsable Egalité des genres - MUT, a accueilli les participant(e)s à Malte et souhaité à toutes et tous un agréable séminaire.

Objectifs spécifiques du séminaire de formation

- ☑ mieux comprendre les politiques internationales et de l'Union européenne, comme la Plateforme de Pékin et son programme, la Stratégie européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015, le rôle que jouent des enseignant(e)s et des syndicats d'enseignant(e)s pour façonner la profession enseignante et y assurer un meilleur équilibre des genres grâce à la sensibilisation et à la résolution des défis de ce secteur ;
- ☑ reconnaître les possibilités de mise en œuvre des politiques européennes et sectorielles concernant l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes, notamment : des formations pour améliorer la connaissance et les compétences de négociation favorisant l'égalité des genres, une meilleure coopération entre les comités de négociation collective et ceux de l'égalité des genres/des femmes, l'aide aux femmes dans le leadership et la prise de décision, l'amélioration des connaissances des enseignant(e)s, de leur expérience et de leurs compétences dans ce domaine ;
- ☑ comparer les différentes pratiques et développement concrets de mise en œuvre aux niveaux national et régional dans le secteur ;
- ☑ partager et analyser les bonnes pratiques syndicales ;
- ☑ partager des méthodes et du matériel produits aux niveaux européen et national ;
- ☑ comparer et évaluer ces méthodes et ce matériel.

2. Egalité des genres dans la profession enseignante

L'éducation joue un rôle double en termes d'égalité des genres. D'une part, si l'on considère l'aspect pédagogique, l'éducation a la capacité de reproduire ou de transformer les relations entre les sexes, les rôles et les stéréotypes fondés sur le genre et a donc le potentiel de créer un impact sociétal pour atteindre l'égalité des genres. Comme l'ont démontré de nombreuses études concernant l'impact des rôles fondés sur le genre sur les décisions individuelles des hommes et des femmes, les rôles fondés sur le genre peuvent mener à des résultats scolaires et à des choix de carrière stéréotypés (ex : choix de carrière, organisation du travail, famille, fertilité etc.). Etant donné que les stéréotypes fondés sur le genre peuvent limiter les opportunités des garçons des filles, des hommes et des femmes, les systèmes d'éducation jouent un rôle essentiel dans la promotion d'un changement dans la vie des étudiant(e)s. A la lumière de l'égalité des genres, les systèmes éducatifs et les syndicats d'enseignant(e)s devraient insister sur l'attrait

des matières MINT pour les filles et des matières liées aux aspects sociaux et d'aide à la personne pour les garçons.

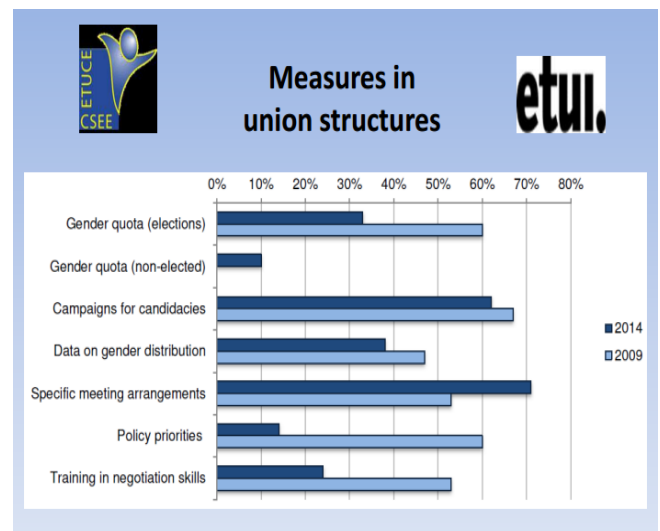
D'autre part, les inégalités de genres continuent d'exister au sein même de la profession enseignante. A l'heure actuelle, la majorité des travailleurs/euses de l'éducation sont des femmes, mais leur nombre chute spectaculairement à mesure que l'on monte dans la hiérarchie du système éducatif. Si l'on note un nombre relativement élevé de femmes dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur, elles sont sous-représentées dans les postes d'enseignement de l'enseignement supérieur mais aussi dans les postes à responsabilité de l'éducation en général et des syndicats d'enseignant(e)s. La parité n'est pas atteinte lorsqu'il s'agit de la proportion de femmes dans les syndicats et de leur représentation dans les structures décisionnelles. Par ailleurs, les femmes sont toujours plus vulnérables que les

hommes en termes d'emploi. Bien souvent, les autorités nationales et locales ne sont pas suffisamment actives pour améliorer les conditions de travail des femmes. Il n'est pas rare que les femmes interrompent leur carrière ou y mettent un frein pour endosser des responsabilités de soins. Dans de nombreux pays, le congé parental et le travail à temps partiel sont difficiles à organiser, ce qui mène à une perte de salaire et de pension, ainsi qu'à la précarisation du travail à temps partiel. Les systèmes éducatifs et les syndicats de l'éducation devraient travailler ensemble et ils mettent déjà en place des initiatives pour rendre la profession enseignante plus attrayante pour les hommes et pour que les femmes aient suffisamment confiance en elles pour accepter des postes à responsabilité. D'un point de vue d'égalité des genres, il est également important de considérer les personnes qui sont les « prochaines en lice » pour les postes décisionnels. Les femmes et les hommes devraient bénéficier des mêmes chances de sélection comme candidat(e) potentiel(le).

Susan Flocken, Coordinatrice au CSEE, a présenté aux participant(e)s un aperçu des proportions hommes-femmes dans les structures du CSEE. S'appuyant sur les résultats de la dernière enquête du CSEE sur l'égalité des genres de 2014, elle a fourni des exemples de ce que les syndicats d'enseignant(e)s peuvent faire pour améliorer les connaissances sur les inégalités fondées sur le genre et favoriser la sensibilisation à ce sujet:

notamment, proposer des arrangements qui permettent de concilier les devoirs syndicaux et personnels et organiser des formations et des programmes de mentorat pour accroître la confiance et l'assertivité des membres féminins. Les participant(e)s ont discuté des différents mécanismes de mise en œuvre des politiques d'égalité des genres et de l'impact de la crise économique sur l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation.

Pour ce qui est d'atteindre l'égalité des genres dans leurs structures, les syndicats d'enseignant(e)s évoluent sur une route sinueuse. Les thèmes que les syndicats d'enseignant(e)s veulent aborder dans un avenir proche sont l'absence d'enseignants hommes dans l'enseignement primaire et la violence à l'égard des femmes.



3. Egalité des genres : une perspective européenne

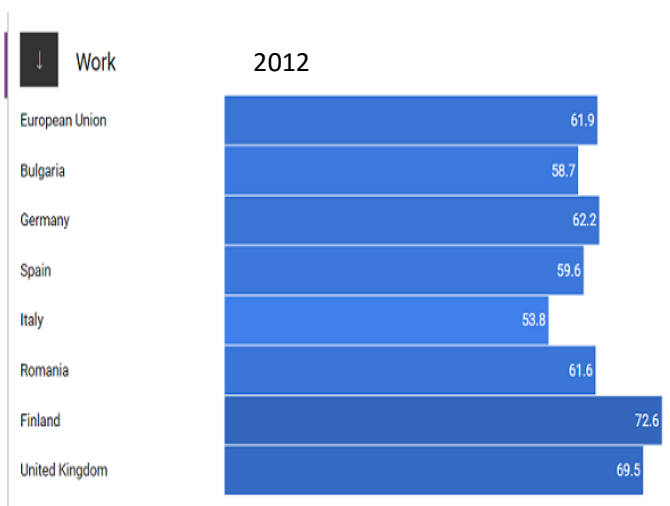
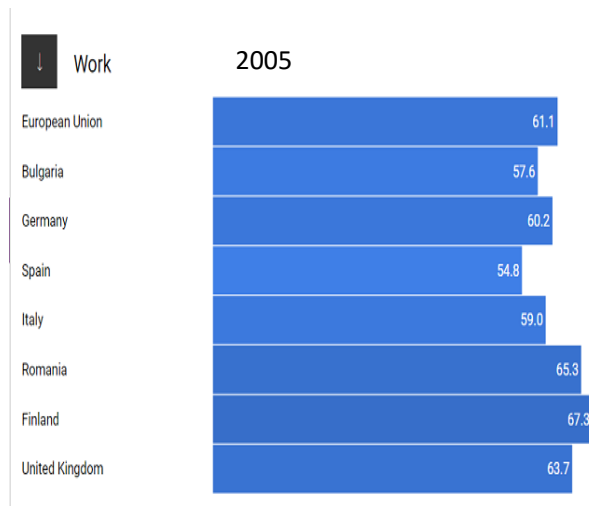


Rossella Benedetti, Présidente du Comité permanent pour l'égalité, a présenté les initiatives et la législation européennes sur les

questions liées à l'égalité des genres. Elle a averti les participant(e)s du dangereux glissement du cadre européen concernant les questions liées à l'égalité des genres, qui aborde la question d'un point de vue économique, remplaçant l'aspect social par l'installation des principes d'une Europe économique. Une approche/mise en œuvre transversale des objectifs est cependant nécessaire pour atteindre l'égalité des genres.

L'indice de l'égalité des genres de 2015, calculé par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), indique que de-

puis 2005, l'UE n'est qu'à mi-chemin de la réalisation de ses objectifs d'égalité des genres. Les progrès par Etat-membre ou par domaine ne sont pas vraiment impressionnants. Même s'il s'est amélioré dans certains Etats membres, l'indice de l'égalité des genres témoigne d'une diminution dans d'autres Etats membres. Les importantes différences entre les Etats membres et les domaines reflètent la diversité des choix de priorités et des approches dans la mise en œuvre des politiques et objectifs de l'UE. Par ailleurs, le rapport 2014 de la Commission européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes précise que, même si l'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit au cours des récentes décennies, les inégalités dans et entre les Etats membres ont plutôt tendance à s'accroître et les défis subsistent dans ces domaines critiques. Les Nations unies ont en outre calculé en 2014 qu'à ce rythme, il faudrait 70 ans pour atteindre l'égalité des genres.



4. Une boîte à outils pour mettre en pratique l'égalité des genres



Cinzia Sechi, Policy Officer à la Confédération européenne des syndicats (CES), a présenté la « Boîte à outils pour l'égalité hommes-femmes en pratique ». Résumant 100 pratiques de 25 pays de l'UE, la boîte à outils aborde des initiatives des organisations membres concernant les priorités liées à l'égalité des genres. Dans l'esprit de l'égalité des genres, les initiatives verticales de la boîte à outils abordent les défis des hommes et des femmes. La CES s'est penchée tout particulièrement sur quatre priorités liées à l'égalité des

genres: les rôles fondés sur le genre, la promotion des femmes dans les processus décisionnels, le soutien de l'équilibre vie professionnelle-vie privée et la lutte contre l'écart salarial entre les hommes et les femmes. La lutte contre l'écart salarial entre les hommes et les femmes est le point le plus difficile à concilier, comme en témoigne le fait qu'il s'agit de la thématique la moins souvent abordée dans les initiatives. La boîte à outils est disponible gratuitement sur le site Internet de la CES, qui a l'intention de l'actualiser régulièrement pour fournir à toutes les personnes intéressées des informations mises à jour.

5. Promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation

Renee Laiviera, Commissaire et Directrice exécutive faisant fonction de la National Commission for the Promotion of Equality (NCPE) à Malte, a présenté le travail de la NCPE sur la promotion de l'égalité des genres dans l'éducation. Comme l'éducation est un outil essentiel pour combattre les stéréotypes et atteindre les objectifs d'égalité, une éducation non discriminatoire est profitable tant pour les filles que pour les garçons et contribue in fine à des meilleures relations entre les hommes et les femmes. Les écoles et les enseignant(e)s jouent un rôle fondamental dans le processus vers un changement positif. Afin de travailler sur les causes interconnectées qui génèrent des relations inégales entre les filles, les femmes, les garçons et les hommes dans tous les domaines de la vie, la NCPE souligne l'approche holistique qui devrait être adoptée dans le cadre de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes. La NCPE, via la loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes, veille à ce que les programmes et les manuels scolaires ne propagent pas de discrimination. Cependant,

les enseignant(e)s doivent se montrer prêt(e)s à interpeler les étudiant(e)s et à discuter avec eux/elles des stéréotypes fondés sur le genre. La seule façon de contrer et de vaincre les stéréotypes existants est que les enseignant(e)s les abordent et sensibilisent les étudiant(e)s à leur sujet. Les enseignant(e)s peuvent être des agents du changement et agir comme des modèles de vie. La promotion de l'égalité des genres dans et au travers de l'éducation est un prérequis à la réalisation de l'égalité de facto entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie. Les enseignant(e)s constituent un élément crucial pour remplir les aspirations de la société à combattre les inégalités fondées sur le genre.



6. Egalité dans les politiques, les structures et les activités

Etant donné la connaissance et l'expérience des syndicats d'enseignant(e)s sur la question de l'égalité des genres, le CSEE a invité trois délégué(e)s d'organisations membres à partager leur expérience concernant la promotion de l'égalité des genres dans l'éducation au travers du dialogue social.

6.1 Rita Catania, MUT, Malte



En encourageant activement les participant(e)s à compléter des puzzles, Rita Catania, responsable Egalité des genres, a démontré que l'égalité des genres ne peut être atteinte qu'en travaillant main dans la main. Les puzzles soulignent le fait que les femmes sont des êtres humains et qu'hommes et femmes doivent donc être traités de manière identique dans la législa-

Rita Catania (Malte), **Yanka Takeva** (Bulgarie) et **Joaquim Santos** (Portugal) ont expliqué les stratégies, les politiques et les activités de leur syndicat.

tion et dans la pratique. Elle a informé les participant(e)s des conditions de travail des enseignantes à Malte et des activités de négociation collective du MUT dans ce domaine. Le MUT voudrait mettre en œuvre des horaires flexibles pour permettre aux mamans de conserver leur emploi sans réduire leur temps de travail et donc, sans perdre de salaire ni de pension. Pour atteindre l'égalité des genres dans la profession enseignante, il est nécessaire de mettre en place un changement de mentalités, un travail d'équipe, des recherches sur les thématiques de l'égalité des genres, de la persévérance et de la confiance de la part des membres des syndicats d'enseignant(e)s.

6.2 Yanka Takeva, SEB, Bulgarie



Yanka Takeva, Présidente du SEB, a présenté la situation en Bulgarie concernant l'égalité des genres dans l'éducation. Abordant l'écart entre les hommes et les femmes et la proportion hommes-femmes dans le secteur de l'éducation, elle a apporté aux participant(e)s des éclaircissements sur la législation

bulgare quant aux questions liées au genre. Yanka a en outre expliqué ce que le SEB a mis en place pour la mise en œuvre des politiques d'égalité des genres dans la profession enseignante, en évoquant principalement l'enrichissement des programmes par des thématiques meilleures et plus nombreuses en lien avec l'équilibre hommes-femmes, l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires pour rendre la profession enseignante plus attrayante et la mise en œuvre de politiques de sensibilisation sur les inégalités entre les genres.

6.3 Joaquim Santos, FNE, Portugal

Joaquim Santos, membre du secrétariat nationale de FNE, a tout d'abord expliqué les différences entre sexe et genre. Le concept de « sexe » décrit les différences biologiques et physiologiques entre les hommes et les femmes, alors que celui de « genre » souligne la construction culturelle et sociale des caractéristiques masculines et féminines. Bien comprendre ces concepts et les éléments auxquels ils font référence est une étape critique pour lutter contre les stéréotypes fondés sur le genre et atteindre l'égalité des genres. L'égalité des genres n'est pas seulement une question économique, mais aussi une question de justice. Pour vaincre les inégalités fondées sur le genre, il est important d'approfondir le cadre relatif à l'égalité des genres dans la formation des enseignant(e)s. A la table des négociations, le FNE considère comme

essentiel de chercher des solutions conjointes en termes de non-discrimination et de conditions d'équilibre vie



professionnelle-vie privée pour combattre les stéréotypes fondés sur le genre. Joaquim Santos a conclu sa présentation en déclarant que si nous souhaitons toutes et tous contribuer au changement du paradigme des genres, il est nécessaire de prévoir une association des hommes dans la sphère familiale et l'implication des femmes dans la sphère publique.



7. Sessions en groupes de travail et discussion plénière

Les Groupes de travail ont réfléchi sur la manière d'améliorer les compétences des enseignant(e)s et le dialogue social sur les questions liées à l'égalité des genres dans la profession enseignante. Ils ont également abordé la mise en œuvre dans différents pays des pratiques et des développements sur l'égalité des genres aux niveaux national et régional et, mais aussi le développement ou non par les syndicats d'ensei-

gnant(e)s de pratiques ou de stratégies d'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans la négociation collective. Au cours des discussions en plénière, les participant(e)s ont en outre débattu de leurs conclusions et idées pour les prochaines étapes du processus visant à atteindre l'égalité des genres dans la profession enseignante. Les résultats sont résumés par thèmes dans les chapitres suivants.

7.1 Améliorer les compétences des enseignant(e)s et le dialogue social pour la promotion de l'égalité des genres dans la profession enseignante

Les participant(e)s soulignent que le concept du dialogue social n'a pas toujours une connotation positive dans toutes les organisations membres du CSEE. **L'absence d'un cadre pour le dialogue social** est l'un des défis que les participant(e)s relèvent le plus fréquemment lors de discussions sur la promotion de l'égalité des genres dans la profession enseignante. Les activités liées à la négociation collective et au dialogue social constituent la première demande vers l'accomplissement de l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour que les syndicats d'enseignant(e)s accentuent leurs efforts pour promouvoir durablement et continuer à mettre en œuvre l'égalité des genres dans l'éducation, les participant(e)s ont considéré qu'il est nécessaire d'organiser un **échange de bonnes pratiques**, ainsi que des **séminaires et formations** hautement informatifs. Dans les groupes de travail, les syndicats d'enseignant(e)s ont partagé du matériel intéressant issu de campagnes et d'activités visant à sensibiliser sur l'égalité des genres et démontrant que l'échange de bonnes pratiques peut être bénéfique pour toutes les parties concernées. Pour assurer qu'une attention soit portée aux questions liées à l'égalité des genres, les syndicats d'enseignant(e)s pourraient en outre invoquer dans leurs propres structures des **comités pour**



l'égalité des genres. La formation des enseignant(e)s et les activités de développement professionnel devraient par ailleurs inclure les thématiques liées à l'égalité des genres. L'égalité entre les hommes et les femmes devrait également être abordée au travers de l'ensemble du programme des instituts de formation des enseignant(e)s, et non au travers d'une seule matière. Les participant(e)s reconnaissent également qu'il est important pour les syndicats d'enseignant(e)s d'**aborder les besoins spécifiques des jeunes femmes parmi leurs membres**, car cela peut contribuer à rendre leur participation plus attrayante

7.2 Mise en œuvre de pratiques et de développements aux niveaux national et régional

Les réalités nationales, régionales et socio-culturelles dictent l'éventail d'actions considérées comme acceptables, raisonnables ou financièrement possibles. Les participant(e)s ont souligné qu'une approche commune pour tous les pays n'est pas souhaitable. Les syndicats doivent néanmoins examiner ces réalités afin d'identifier les domaines qui requièrent une action et de développer des stratégies pour les domaines où l'égalité fait défaut.



Selon les participant(e)s, la **création de comités pour l'égalité** peut constituer une première initiative utile pour combattre les inégalités entre les genres. Ces comités contribuent à assurer le suivi des questions liées à l'égalité des genres en évaluant et en discutant des initiatives politiques internes, des recommandations ou des résolutions et en veillant à ce que l'égalité des genres y soit prise en considération. Une seconde initiative liée à la conception et à l'organisation de **programmes de formation efficaces** concerne le déséquilibre entre les genres dans les postes à responsabilité. Des programmes de formation ayant pour but d'aider les femmes à croire davantage en leurs capacités à accepter un poste à responsabilité dans une organisation pourraient par exemple aborder des thèmes tels que l'asser-

tivité, les compétences de leadership ou les compétences de présentation. Pour les femmes qui sont intéressées à accepter des postes à responsabilité, des **programmes de mentorat** pourraient également s'avérer utiles. La visibilité des représentantes en tant que modèles est un moteur générant des opportunités pour les jeunes femmes. Elle aide par ailleurs à combattre les stéréotypes fondés sur le genre. Les participant(e)s n'étaient pas unanimes quant à **l'utilisation et aux résultats des quotas pour établir un équilibre** entre les hommes et les femmes dans les organes décisionnels des syndicats d'enseignant(e)s. Certain(e)s participant(e)s ont pu décrire l'impact positif de l'utilisation des quotas pour analyser l'équilibre hommes-femmes dans leurs propres syndicats, mais d'autres étaient d'avis que l'utilisation des quotas ne résout pas nécessairement la problématique structurelle plus large et pourrait même s'avérer néfaste. Les promotions des femmes pour des postes à responsabilité accordées uniquement en raison des quotas peuvent aussi être perçues comme un équilibrage de chiffres plutôt qu'une reconnaissance des compétences, de l'expérience et des capacités des femmes.

Pour résumer la discussions, les participant(e)s ont souligné que la tâche des syndicats d'enseignant(e)s est d'être une **source d'avis et d'information** concernant les questions liées à l'égalité des genres. Le CSEE peut soutenir les syndicats d'enseignant(e)s dans ce rôle. Offrir des opportunités intéressantes et durables aux (jeunes) femmes est une étape cruciale vers l'équilibre hommes-femmes.

7.3 Intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans la négociation collective : pratiques et stratégies syndicales

En raison de la diversité des contextes, les participant(e)s sont d'avis qu'il est nécessaire d'ana-

lyser et d'examiner la situation avant d'organiser une action syndicale. Les participant(e)s soulignent que les actions ont davantage de succès

lorsqu'elles ciblent les besoins spécifiques au niveau national et que les syndicats d'enseignant(e)s dans toute l'Europe devraient travailler ensemble pour identifier des cibles communes. **L'échange d'expériences et de bonnes pratiques** peut être utile pour l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans la négociation collective.

La profession enseignante est une profession majoritairement féminine. Pourtant, les hommes occupent les postes les plus élevés dans les syndicats d'enseignant(e)s. Les participant(e)s sont d'avis que la lutte contre le déséquilibre est bénéfique à la fois pour les femmes et les syndicats d'enseignant(e)s ; en impliquant davantage les femmes dans la négociation collective, les activités du dialogue social et les postes à responsabilité, leurs besoins seront mieux représentés. Pour réduire le déséquilibre entre les genres dans les organes décisionnels, les participant(e)s ont en outre suggéré d'encourager davantage le **mentorat**. La présence de modèles féminins jouant le rôle de mentors dans les organes décisionnels est non seulement une source d'inspiration pour les jeunes femmes membres des syndicats, mais cela peut également renforcer leur confiance. L'**avancement professionnel** par le biais de la formation est également nécessaire pour augmenter le nombre de femmes dans les postes à responsabilité.

Trouver le bon équilibre vie professionnelle-vie privée n'est pas chose aisée, mais c'est encore plus difficile pour les femmes lorsqu'elles ne bénéficient pas du soutien social nécessaire. Les participant(e)s estiment que, si l'on considère le fait que les enseignant(e)s et la profession enseignante doivent faire face à des exigences et des responsabilités croissantes de la part des étudiant(e)s, des parents, des institutions de l'enseignement, des acteurs nationaux et internationaux, il sera encore plus difficile d'atteindre cet équilibre à l'avenir. Les syndicats d'enseignant(e)s devraient dès lors **concentrer leurs actions pour contrer l'intensification de la charge de travail des femmes**.

Si l'on considère l'organisation des syndicats d'enseignant(e)s, l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans la négociation collective requiert des structures appropriées. Les participant(e)s pensent qu'il est nécessaire pour avancer d'opérer un **examen critique des structures et actions syndicales** sur les questions liées à l'égalité des genres. Les syndicats d'enseignant(e)s devraient évaluer leurs structures pour identifier les domaines qui nécessitent une action et devraient se concentrer tout spécialement sur l'égalité des genres dans tous les aspects de leur travail. La création, au sein des structures syndicales, de comités spécifiques traitant des questions liées à l'égalité des genres peut être utile à cet égard.



8. Débat en panel



Marina Alugishvili
 Vice-Présidente ESTFUG (Géorgie)
 Perspective de l'éducation de la petite enfance



Rossella Benedetti
 Présidente du Comité permanent du CSEE pour l'égalité
 Perspective de l'enseignement et de la formation professionnels



Mike Jennings,
 Membre du Bureau du CSEE
 Perspective de l'enseignement supérieur et de la recherche



Prof. Suzanne Gatt
 Faculty of Education, Malte
 Perspective des institutions de formation des enseignant(e)s

Gitta Franke-Zöllmer, Présidente du Comité pour la promotion des femmes du CSEE, a ouvert le débat et présenté les membres du panel. Marina Alugishvili, Rossella Benedetti, Mike Jennings et la Prof. Suzanne Gatt ont présenté leur évaluation des méthodes et des outils que les syndicats d'enseignant(e)s utilisent pour combattre les inégalités.

Les membres du panel s'accordent à dire que les défis du secteur de l'éducation, comme les salaires et les conditions de travail décentes, peuvent être liés aux questions d'égalité des genres et à la féminisation de la profession. La qualité de l'éducation dépend clairement de l'engagement et de la motivation des enseignant(e)s et cela devraient se refléter davantage dans leurs salaires, leur statut et leurs conditions de travail. Il est important d'attirer l'attention des syndicats d'enseignant(e)s sur le fait qu'en améliorant les conditions de travail des enseignant(e)s par les activités de négociation collective et le dialogue social, ils aident aussi les femmes à combattre les inégalités des genres (puisque les femmes représentent 71 % des membres du CSEE).

Pour réduire le déséquilibre entre les genres dans la profession enseignante et les postes à responsabilité dans l'éducation et les syndicats d'enseignant(e)s, les membres du panel pensent que les modèles jouent un rôle important. Les femmes actives dans l'enseignement supérieur ou occupant des postes à responsabilité peuvent jouer un rôle de mentor envers les femmes plus jeunes qui évoluent dans la hiérarchie professionnelle. Il est également important pour ces modèles de faire de la place à d'autres jeunes professionnelles. Les femmes peuvent s'entraider en se donnant des opportunités et en promouvant leur participation dans les organes décisionnels.

Les membres du panel estiment que l'égalité des genres en général devrait être considérée et prise en compte dans différentes matières. Les thématiques liées à l'égalité des genres ne devraient pas se limiter à une seule matière, mais devraient être abordées dans une perspective transversale. Ils s'accordent à dire que la thématique de l'égalité des genres devrait être abordée à tous les niveaux des systèmes d'éducation - des institutions de l'éducation de la petite enfance aux instituts de formation des enseignant(e)s.

9. Conclusion

La promotion de l'égalité des genres dans la profession enseignante par le dialogue social était le point central de ce séminaire de formation conjoint ETUI-CSEE. Reconnaisant que l'éducation, même si elle est toujours confrontée à des inégalités fondées sur le genre dans son propre secteur, est capable de reproduire ou de transformer les rôles et les stéréotypes fondés sur le genre, les délégué(e)s ont discuté des conditions de travail des femmes, du genre et des statuts dans la profession enseignante et des femmes dans les postes à responsabilité des syndicats.

Pour ce qui est d'atteindre l'égalité des genres dans la profession enseignante, les syndicats d'enseignant(e)s évoluent sur une route sinueuse. Des progrès ont certes été réalisés au cours des dernières années, mais il reste du chemin à parcourir. Les structures, les politiques et les activités liées à l'égalité et nécessaires pour avancer dans ce domaine ont fait l'objet de discussions et d'analyses critiques au cours de ce séminaire de formation.

Les participant(e)s pensent que **les activités de négociation collective et le dialogue social** constituent des conditions importantes pour atteindre l'égalité des genres. Les organisations membres du CSEE qui ne peuvent pas compter sur un cadre structurel de dialogue social considèrent cela comme un défi pour la promotion de l'égalité des genres dans la profession enseignante. Les syndicats d'enseignant(e)s devraient disposer des structures appropriées pour l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes au travers de la négociation collective et du dialogue social. **Les Comités pour l'égalité des genres** peuvent évaluer les structures des syndicats d'enseignant(e)s et examiner leurs actions en matière d'égalité des genres.

Etant donné que les actions sont plus efficaces quand elles adressent des besoins spécifiques au niveau national ou régional, un **examen de la situation nationale, régionale et socio-culturelle** est nécessaire lorsque les syndicats d'enseignant(e)s conçoivent et organisent des actions visant à combattre les inégalités des genres.

Les participant(e)s ont souligné que les syndicats d'enseignant(e)s sont une source d'avis et d'information concernant les questions d'égalité des genres et qu'ils doivent de ce fait travailler ensemble. Il est nécessaire de mettre en place des **formations et des séminaires** fournissant des informations et l'occasion d'échanger des bonnes pratiques, afin de permettre aux syndicats d'enseignant(e)s de renforcer leurs efforts pour promouvoir de manière durable l'égalité des genres dans l'éducation et de continuer à la mettre en œuvre.

Concernant le déséquilibre hommes-femmes dans l'enseignement supérieur et les postes à responsabilité, les participant(e)s estiment qu'il convient d'encourager les **programmes de mentorat**. Les femmes qui endossent un rôle de modèle tiennent une part importante dans l'encouragement des femmes plus jeunes. Les femmes mentors peuvent s'attaquer aux stéréotypes fondés sur le genre, doper la confiance des femmes plus jeunes et créer pour elles des opportunités en leur laissant une place.

Les femmes sont toujours plus vulnérables que les hommes quand il s'agit d'emploi et elles éprouvent davantage de difficultés à atteindre un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Les syndicats d'enseignant(e)s devraient dès lors concentrer leurs actions pour contrer l'intensification de la charge de travail des femmes. Les participant(e)s ont souligné qu'en

améliorant les conditions de travail et en augmentant les salaires, les syndicats d'enseignant(e)s aident également les femmes à combattre les inégalités fondées sur le genre, puisque 71 % des membres du CSEE sont des femmes.

Etant donné que les enseignant(e)s et les écoles sont des acteurs fondamentaux du processus de changement positif, la **formation et le dévelop-**

pement professionnel continu des enseignant(e)s devraient inclure les questions liées à l'égalité des genres. La thématique de l'égalité des genres (et de l'égalité sociale de manière plus générale) devrait être abordée à tous les niveaux des systèmes d'éducation - des institutions de l'éducation de la petite enfance aux instituts de formation des enseignant(e)s. Une éducation non-discriminatoire est bénéfique pour les filles, les garçons et l'ensemble de la société.

10. Abréviations

ESTFUG	Educators and Scientists Free Trade Union of Georgia
CES	Confédération européenne des syndicats
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
ETUI	Institut syndical européen
FNE	Federation of Teacher Unions (Portugal)
MINT	Mathematics, information technology, natural sciences and technology
MUT	Malta Union of Teachers
NCPE	National Commission for the Promotion of Equality for Men and Women
SEB	Bulgarian Teacher Union of teachers







**European Trade Union Committee for Education
Comité syndical européen de l'éducation**

Bd du Roi Albert II, 5 – 9th Floor
B-1210 Bruxelles, Belgique

T + 32 2 224 06 91/2
F + 32 2 224 06 94

secretariat@csee-etuice.org
www.csee-etuice.org